

Zeitschrift: Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile
Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband
Band: 43 (1996)
Heft: 4

Werbung

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

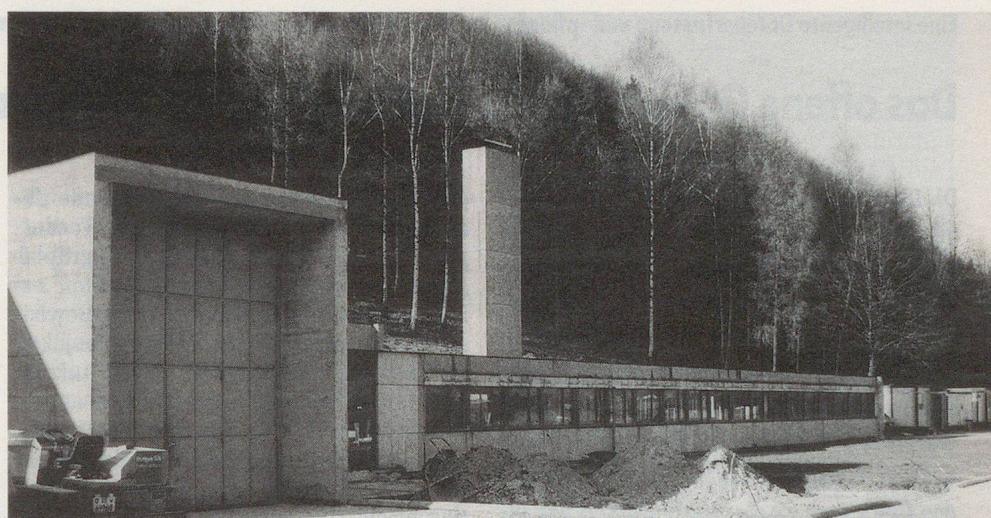
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

relles du Département de l'instruction publique. Dans le canton, les dossiers de sécurité sont réalisés par des historiens d'art, rédacteurs des monuments d'art et d'histoire. C'est la raison pour laquelle ce qui est scientifique, poursuit Michèle Grob, doit rester au Département et la manipulation et toutes les mesures d'évacuation sont le fait de la PCi.

On pourrait s'étonner que pour gérer un inventaire de 700 bâtiments, sans compter les autres centres d'intérêts nationaux et régionaux, le poste de responsable de la PBC soit à temps partiel (50 %). C'est aussi la raison pour laquelle l'action de la PCi est absolument nécessaire. Dès lors que la PCi se structurera en accueillant les spécialistes de la PBC, les inventaires vont aug-

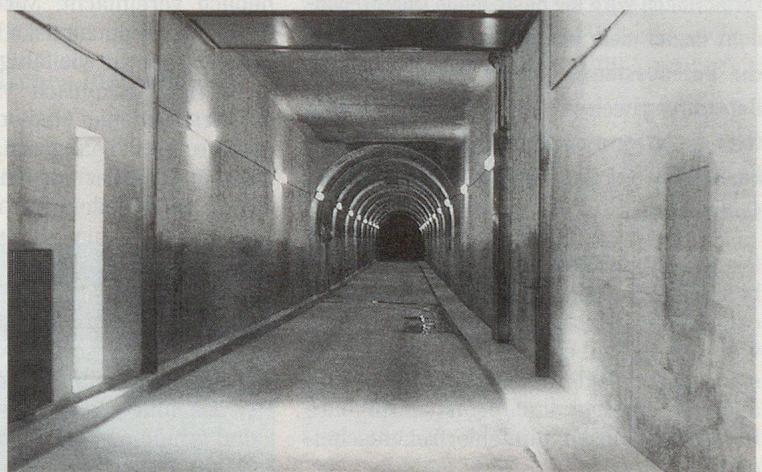


Vue partielle de l'ex-centrale nucléaire de Lucens.



Michèle Grob et sa gargouille préférée (cathédrale de Lausanne).

Ce long couloir mène au secteur PBC; il est fermé au premier tiers par une porte blindée.



PHOTOS: RM-INFO, PULLY

menter considérablement et les travaux administratifs aussi.

Parlons des abris

Actuellement, le canton de Vaud dispose de 18 abris avec un total d'environ 15 000 m³. Ces abris sont déjà utilisés en tant que dépôt. Le plus «célèbre» est bien entendu celui de Lucens, puisqu'il s'agit ni plus ni moins que de reconvertir une ancienne centrale nucléaire, accidentée en 1969, en abri pour les biens culturels, dépôt pour les musées et laboratoires.

D'autres mesures sont également déjà prises pour que les abris dits de fortune soient utilisés en tant qu'abris pour la PBC.

Coup d'œil à Lucens

L'ex-centrale nucléaire de Lucens, y compris le terrain de 75 000 m² a été rachetée par le canton pour une somme de quelque 3,5 millions de francs, alors que le coût de la construction de la centrale a été de 135 millions. Pendant plusieurs années, on a cherché une utilisation possible des locaux «sains», puisque la centrale elle-même est complètement enserrée dans une gangue

de béton. Il semble que ce soit le département des travaux publics qui ait lancé l'idée de la création de locaux pour musées ou de dépôts. Finalement l'idée retenue a été celle d'un dépôt et abri pour les biens culturels, en y accolant encore quelques locaux supplémentaires en surface.

Actuellement, les locaux sont en pleine transformation. En surface on trouvera la zoologie, la taxidermie, des ateliers de restauration ainsi que quelques bureaux. Il y a encore des dépôts intermédiaires avant traitement. Ensuite, un long couloir (env. 70 m) qui pourrait d'ailleurs être aménagé avec des compactus (surface utilisable totale de l'ordre de 4 km) mène tout droit à l'abri des biens culturels.

Le niveau inférieur est occupé par l'archéologie, puis le même couloir aménageable qu'à l'étage au-dessus mène au deuxième dépôt pour la PBC qui, lui, devrait contenir les biens les plus précieux, enfermés dans des conteneurs à roulettes (donc facilement déplaçables).

Sur les deux étages, on trouve également des zones tampons servant à l'élimination d'éventuels insectes ou bactéries nuisibles à la conservation des biens entreposés. Des mesures de sécurité importantes ont

également été prises pour interdire l'accès aux zones sensibles, notamment celles qui abritent les biens les plus précieux.

La ventilation est particulièrement soignée, de façon à garantir une hygrométrie et une température quasi constante pour certaines parties, d'autres doivent être climatisées. Le volume total utilisable est de l'ordre de 6000 m³ et celui dévolu à la PBC de 1800 m³. Le coût de la transformation est budgeté à 7 millions de francs.

NEUKOM

**Mobilier pour
centres de
protection civile**

études et projets, fabrication

H. Neukom SA
8340 Hinwil-Hadlikon
Téléphone 01/938 33 05